



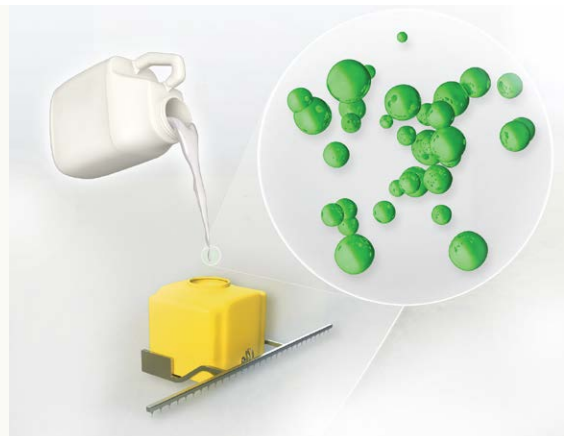
# CLEMATIS®

HERBICIDE



## CLEMATIS® : LA MICRO-ENCAPSULATION AU SERVICE DU DÉSHÉBAGE DE PRÉ-LEVÉE DU MAÏS

Techonologie microencapsulée ALBAUGH®: Clematis® utilise la technologie de micro-encapsulation interfaciale Albaugh afin d'assurer une libération optimale de la matière active, garantissant une sécurité des cultures et une efficacité optimale. Clematis® et sa formulation permettent ainsi de contrôler les levées de gaillets, renouées liserons, chénopodes et stellaires dans les colzas, pommes de terre, Soja et maïs.

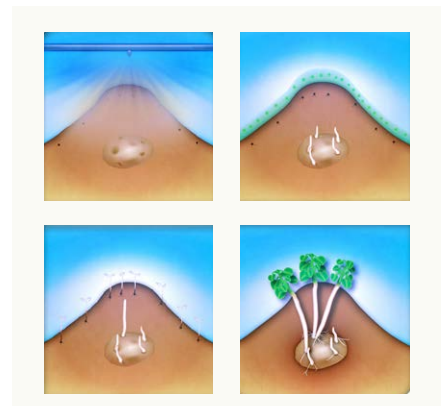


## MODE D'ACTION

Appliquées en prélevée de la culture et des mauvaises herbes, les microcapsules de Clematis® se dégradent progressivement et libèrent la clomazone dans la matrice eau-sol de surface pour former une barrière contre les adventices en germination.

Les adventices vont absorber la clomazone par leurs tigelles et jeunes racines, celle-ci va bloquer la synthèse des chlorophylles et autres pigments photosynthétiques, stoppant leurs développement.

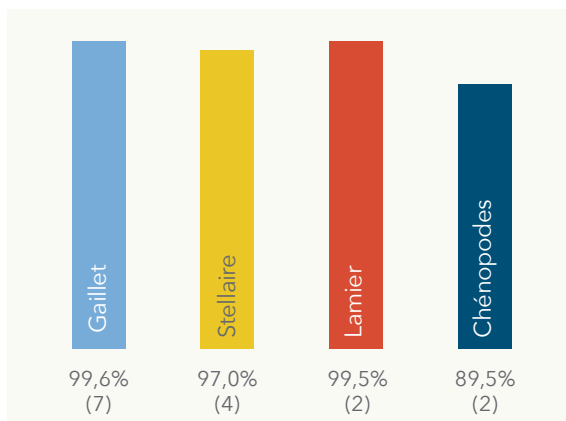
Clematis® peut être utilisé seul ou mélange avec d'autres herbicides de pré-levée. Clematis® permet grâce à son mode d'action une maîtrise précoce des adventices facilitant l'implantation de la culture.



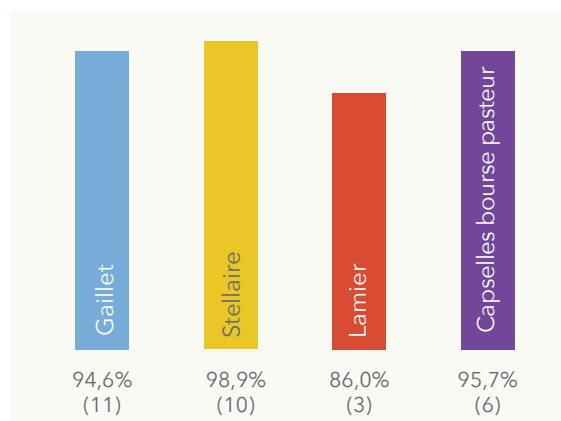
## RÉSULTATS D'ESSAIS

Une efficacité prouvées sur diverses adventices difficiles à éliminer dans les cultures de pomme de terre, colza, soja et maïs.

Epruvé dans plus de 60 essais, Clematis® donne des niveaux de contrôle des adventices équivalents ou supérieurs à ceux des références du marché.



Essais homologation ALBAUGH EUROPE  
- Pomme de terre (nb d'essais)



Essais homologation ALBAUGH EUROPE  
- Colza (nb d'essais)

## SPECTRE D'EFFICACITÉ

Dicotylédones	Stade de l'adventice		Dicotylédones	Stade de l'adventice		Graminées annuelles	Stade de l'adventice	
	Prélevée	Plantule		Prélevée	Plantule		Prélevée	Plantule
Ethuse	Green	Green	Matricaire	Red	Red	Brome stérile	Red	Red
Amarante réfléchie	Green	Yellow	Mercuriale	Green	Green	Digitaire sanguine	Yellow	Yellow
Ammi élevé	Green	Yellow	Morelle noire	Green	Green	Folle avoine	Red	Red
Arroche étalée	Yellow	Yellow	Mouron des oiseaux	Green	Green	Panic pied de coq	Yellow	Yellow
Capselle	Green	Green	Pensée	Green	Green	Pâturins	Yellow	Yellow
Chénopode blanc	Green	Green	Ravenelle	Red	Red	Sétaire verticillée	Green	Green
Coquelicot	Red	Red	Renouée liseron	Green	Green	Vulpin	Red	Red
Datura	Green	Green	Renouée des oiseaux	Yellow	Yellow			
Fumeterre	Red	Red	Renouée persicaire	Green	Green			
Gaillet gratteron	Green	Green	Sanve	Red	Red			
Géraniums sp.	Red	Red	Séneçon	Green	Green			
Lamier	Green	Green	Véroniques sp.	Green	Green			

Efficacité >95% ■  
 95% > Efficacité > 85% ■  
 75% > Efficacité > 85% ■  
 75% > Efficacité ■



Renouée Liseron



Mercuriale



Gaillet gratteron



Ethuse



Chénopode blanc

# POSITIONNEMENT TECHNIQUE



## POMMES DE TERRE



**0,15 à 0,3 L/ha**  
+ Partenaires

### Positionnement

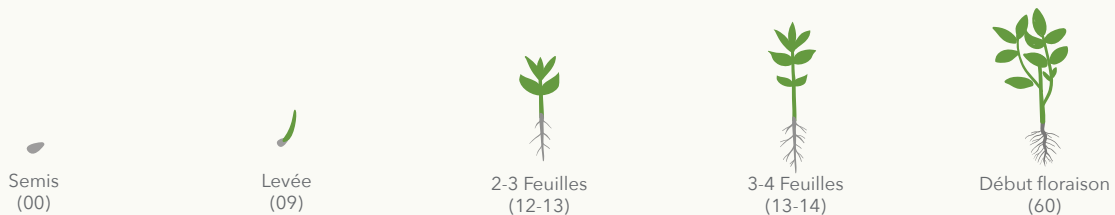
- Appliquer après plantation sur buttage définitif
- Appliquer avant la levée des pommes de terre (de préférence au minimum 1 semaine avant la levée)
- Utiliser en association avec d'autres spécialités de pré-levée

### Recommandations

- Appliquer sur sol non motteux et humide
- Appliquer par temps calme pour assurer une bonne répartition sur les deux flancs de buttes
- Réduire la dose à 0,15 L/ha sur sols sableux et sol léger



## SOJA



**0,2 à 0,4 L/ha**  
+ Partenaires

### Positionnement

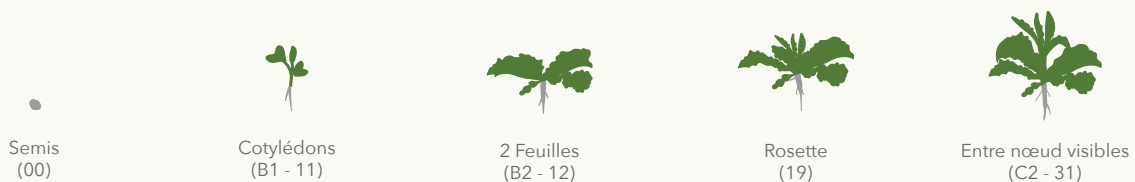
- Appliquer en post-semis/pré-levée, de préférence juste après le semis
- Appliquer associé à d'autres spécialités de post-semis/pré-levée

### Recommandations

- Appliquer sur sol non motteux et frais afin d'assurer un bon positionnement du produit
- Appliquer de préférence avant une pluie



## COLZA



**0,25 à 0,33 L/ha**  
+ Partenaires

### Positionnement

- Appliquer en post-semis/pré-levée
- Appliquer associé avec autre spécialité de post-semis/pré-levée

### Recommandations

- Appliquer sur sol non motteux et frais afin d'assurer un bon positionnement du produit
- Appliquer avant une pluie



# MAÏS



Stratégie de post-semis pré-levée strict

0,25 à 0,3 L/ha + Partenaire

Stratégie en 2 passages

0,25 à 0,3 L/ha + Partenaire

Herbicide de Post-levée

### Positionnement

- Appliquer en post-semis/pré-levée de préférence juste après le semis
- Appliquer associé avec une autre spécialité de post-semis/pré-levée

### Recommandations

- Appliquer sur sol non motteux et frais afin d'assurer un bon positionnement du produit
- Appliquer de préférence avant une pluie
- Maïs semence : se rapprocher de votre semencier et respecter ses préconisations

## DONNÉES RÉGLEMENTAIRES ET TABLEAU DES USAGES

N° AMM : 2140042

Composition : 360 g/L Clomazone

Formulation : Suspension de capsule

Famille Chimique : Isoxazolidinones

Groupe HRAC : 13

### Mode d'action:

Inhibition de la synthèse des caroténoïdes

DRE 6h

### Classement:

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
 EUH208 : Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one].  
 Peut produire une réaction allergique

Attention; SGH09



Usage	Cultures	Dose (L/ha)	Nb app	Stades d'applications	DAR (j)	ZNT aqua (m)	DVP (m)
Crucifères oléagineuses*Désherbage	Colza	0,33	1	Pré-levée	F	5	-
Pomme de Terre *Désherbage	Pomme de Terre	0,3	1	Pré-levée	F	5	-
Soja*Désherbage	Soja	0,4	1	BBCH 00-09	F	5	-
Maïs*Désherbage	Maïs	0,3	1	BBCH 00-09	F	5	-

SP1 - Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

SPe3 - Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

SPe3 - Pour protéger les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacent pour les usages crucifères oléagineuses, maïs et pomme de terre.

SPe 3 - Pour protéger les plantes non cibles, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente pour l'usage soja.

Protection des personnes présentes et des résidents (au sens du règlement (UE) N°284/2013)

Pour les usages sur maïs et soja, respecter une distance d'au moins 3 mètres entre la rampe de pulvérisation et :

- l'espace fréquenté par les personnes présentes lors du traitement ;
- l'espace susceptible d'être fréquenté par des résidents.

Clematis® AMM n° 2140042 Avant toute utilisation, assurez vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi, se référer à l'étiquette du produit ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Détenteur de l'AMM : ALBAUGH TKI D.O.O. Grajski trg 21, SI-2327 Rače, Slovénie  
 Responsable de la mise en marché : ALBAUGH TKI D.O.O. Grajski trg 21, SI-2327 Rače, Slovénie

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRECAUTION AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**